

## Médaille pour services distingués des services d'urgence médicale

Le site web du gouverneur général décrit cette médaille comme une reconnaissance récompense des professionnels qui, dans le cadre de leur emploi dans les services d'urgence médicale préhospitaliers au grand public, ont accompli leurs fonctions de manière exemplaire, fait preuve d'une conduite sans reproche et accompli leurs tâches avec zèle et efficacité.

### ADMISSIBILITÉ

Sous réserve des articles 6 et 8, la Médaille est attribuée à quiconque :

- a) était employé spécifiquement et exclusivement comme professionnel au sein des services d'urgence médicale le 31 octobre 1991 ou après cette date;
- b) a accumulé au moins 20 ans de service au sein des services d'urgence médicale, dont au moins 10 ans dans des fonctions à risque, la nature de telles fonctions étant déterminée par le Conseil consultatif; et
- c) détient des états de services distingués d'une qualité telle qu'ils justifient l'attribution de la Médaille.

### Les définitions de l'exemplaire trouvé sur le world wide web comprennent:

- servir d'exemple en tant que meilleur de son genre
- servir de modèle souhaitable
- mériter l'imitation
- servir de modèle ou de référence
- servir d'exemple, d'instance ou d'illustration
- être exceptionnellement bon et susceptible d'être copié par d'autres personnes
- digne d'être imitée; louable
- être ou servir d'illustration d'un type
- être extrêmement bonne dans son genre, au point de servir de modèle pour les autres

Excellant dans ce qu'elles font, les personnes exemplaires sont de très bons exemples pour les autres. Quelque chose *d'exemplaire* est si bien qu'il constitue un exemple à suivre pour les autres.

### Synonymes :

|              |                  |            |           |
|--------------|------------------|------------|-----------|
| Admirable    | Digne (d'éloges) | Édifiant   | Excellent |
| Exceptionnel | Honorable        | Impeccable | Idéal     |
| Imitable     | Louable          | Méritoire  | Modèle    |
| Remarquable  | Réputé           |            |           |

[Type here]

# **Médaille pour services distingués des services d'urgence médicale**

## **À prendre en compte pour la mise en candidature**

La personne considérée pour être mise en candidature ne doit pas avoir de mesures disciplinaires importantes à son dossier ni d'enquêtes en cours de la part de l'employeur ou de l'organisme de réglementation.

Raisons possibles de l'inclusion de cette personne :

- Dépasse les attentes de la profession et de l'emploi sur une base continue
- Reconnue par ses pairs comme mentor de qualité, source d'informations exactes, oreille attentive
- Reconnue aussi pour sa gentillesse, sa compassion et pour l'attention accordée aux patients, aux collègues et aux autres intervenants
- Vue comme un modèle pour les pairs et le public
- Présente le travail d'équipe comme une composante essentielle de la profession en SMU
- Bénéficiaire d'une marque de reconnaissance de l'employeur ou de la profession pour sa contribution notable et soutenue à la profession
- Démontre un engagement continu envers la profession en siégeant à des comités bénévoles liés aux SMU, lors d'événements de relations publiques, envers l'organisme de réglementation ou dans le cadre d'activités syndicales
- Participe régulièrement à des activités éducatives non obligatoires et facultatives de SMU
- Réputée pour son bénévolat constant dans la communauté

**Médaille pour services distingués des services d'urgence médicale  
Recommandation d'une candidate ou d'un candidat du Nouveau-Brunswick**

---

**Renseignements et conseils sur le processus de recommandation**

Les renseignements personnels demandés dans ce formulaire sont nécessaires pour traiter la candidature. Ils resteront confidentiels et ne seront partagés que dans la mesure nécessaire à l'approbation et à la remise de la distinction honorifique.

Pour que la recommandation soit prise en considération, les sections 1 à 6 du formulaire de recommandation doivent être remplies dans leur intégralité par la personne qui propose la candidature.

**Section 1 :** Renseignements sur la personne recommandée (pour la prise de contact et la remise).

**Section 2 :** Renseignements sur la personne qui fait la recommandation (à des fins de suivi au besoin).

**Section 3 :** Distinctions précédemment décernées à la personne recommandée, pour veiller au choix des bons niveaux de service. Veuillez noter qu'on ne peut attribuer qu'une seule Médaille pour services distingués à une personne, mais que les services de cette personne peuvent s'accumuler, à condition que les dates ne se chevauchent pas.

**Section 4 :** Indiquer le niveau pour lequel la candidature est présentée.

**Section 5 :** Préciser les antécédents de la personne recommandée au sein des services d'urgence médicale au Canada, par employeur et par mois ou année. Si le candidat travaille à temps partiel ou occasionnellement, indiquez le nombre d'heures travaillées. Si le candidat a changé d'employeur, faire une description employeur par employeur. Le candidat doit avoir accumulé au moins 10 ans dans des fonctions à risque, c'est-à-dire dans des fonctions qui consistent à répondre régulièrement à des appels d'urgence.

**Section 6 :** Ajouter au formulaire de recommandation toute documentation pouvant démontrer la nature exemplaire de l'état de service. En signant et en datant la recommandation, la personne qui fait la recommandation confirme ces renseignements.

**Section 7 :** Le comité des prix contactera l'association ou le collège du candidat pour terminer la mise en candidature.

**Section 8 :** Le comité des prix contactera l'employeur du candidat pour terminer la mise en candidature.

Envoyer le formulaire de recommandation dûment rempli et les documents justificatifs par courriel, par courrier ou le remettre en main propre à :

**Comité des honneurs et des prix de l'APNB**

**Association des paramédics du Nouveau-Brunswick**

**298, rue Main**

**Fredericton (N.-B.) E3A 1C9**

Courriel : [info@panb.ca](mailto:info@panb.ca)

**Pour vérifier la bonne réception de recommandation, appelez au 506-459-2638**

**Médaille pour services distingués des services d'urgence médicale**  
**Recommandation d'une candidate ou d'un candidat du Nouveau-Brunswick**

**1. Personne recommandée pour l'attribution de la Médaille**

Nom de famille : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Province de travail : \_\_\_\_\_ Numéro d'immatriculation : \_\_\_\_\_

Adresse du domicile : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

**2. Personne qui fait cette recommandation**

Nom de famille : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

**3. Historique des distinctions obtenues par la personne recommandée**

La personne recommandée a-t-elle reçu une des distinctions suivantes?

|  | Médaille | 1 <sup>re</sup> Barrette | 2 <sup>e</sup> Barrette | 3 <sup>e</sup> Barrette |
|--|----------|--------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Médaille pour services distingués des services d'urgence médical | _____    | _____                    | _____                   | _____                   |
| Médaille des pompiers pour services distingués                   | _____    | _____                    | _____                   | _____                   |
| Médaille de la police pour services distingués                   | _____    | _____                    | _____                   | _____                   |
| Médaille pour services distingués en milieu correctionnel        | _____    | _____                    | _____                   | _____                   |
| Prix pour service exemplaire en sécurité civile                  | _____    | _____                    | _____                   | _____                   |
| Médaille pour services distingués de la Garde côtière canadienne | _____    | _____                    | _____                   | _____                   |
| Décoration des Forces canadiennes                                | _____    | _____                    | _____                   | _____                   |

**4. Distinction recommandée :**

Médaille 20 ans \_\_\_\_\_ 1<sup>re</sup> Barrette 30 ans \_\_\_\_\_ 2<sup>e</sup> Barrette 40 ans \_\_\_\_\_ 3<sup>e</sup> Barrette 50 ans \_\_\_\_\_

**Remarque :** Les personnes qui exercent des fonctions liées à deux des services rendus admissibles, ou plusieurs, ne peuvent recevoir qu'une seule médaille pour services distingués, en principe pour les fonctions principales. Les services rendus dans le cadre de fonctions secondaires peuvent être pris en compte dans le cadre des fonctions principales, à condition que les dates ne se chevauchent pas.

**Médaille pour services distingués des services d'urgence médicale  
Recommandation d'une candidate ou d'un candidat du Nouveau-Brunswick**

**5. Historique des états de services médicaux d'urgence de la personne recommandée**

(Seuls les états de service au Canada sont admissibles)

| Nom de l'employeur | Poste | Date de début<br>mm/aa | Date de fin<br>mm/aa | Fonctions à<br>risque<br>O/N |
|--------------------|-------|------------------------|----------------------|------------------------------|
|                    |       |                        |                      |                              |
|                    |       |                        |                      |                              |
|                    |       |                        |                      |                              |
|                    |       |                        |                      |                              |
|                    |       |                        |                      |                              |
|                    |       |                        |                      |                              |
|                    |       |                        |                      |                              |
|                    |       |                        |                      |                              |
|                    |       |                        |                      |                              |
|                    |       |                        |                      |                              |

**6. Documents justificatifs et déclaration de la personne qui fait la recommandation**

La Médaille pour services distingués en services d'urgence médicale n'est pas une médaille d'ancienneté. Les personnes recevant la Médaille et les Barrettes ont atteint le nombre d'années requis pour être reconnues et ont fait preuve de services considérés comme dépassant ce qui est normalement attendu de quelqu'un ayant des antécédents professionnels similaires. Il est **obligatoire** d'annexer des documents justificatifs à la recommandation pour appuyer la nature exemplaire des services rendus dans le domaine des services d'urgence médicale. Les lettres peuvent provenir de l'employeur ou du gestionnaire, du directeur médical, de collègues, d'une association professionnelle ou de personnes connaissant le service exemplaire et doivent toutes détailler les raisons qui justifient la recommandation.

Je reconnais les exigences ci-dessus et je comprends que la recommandation sera examinée par l'association ou le collège, l'employeur, le comité provincial des récompenses, le Conseil consultatif national pour l'attribution de la Médaille pour services distingués des services d'urgence médicale et la Chancellerie. Je comprends qu'il est possible que la distinction ne soit pas accordée et qu'on ne m'informerait pas des raisons de cette décision.

Les renseignements que j'ai fournis sont, à ma connaissance, exacts. Je n'ai connaissance d'aucune vérification de casier judiciaire, d'aucune mesure disciplinaire, d'aucune suspension ou d'aucun comportement contraire à l'éthique de la personne recommandée.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**Médaille pour services distingués des services d'urgence médicale**  
**Recommandation d'une candidate ou d'un candidat du Nouveau-Brunswick**

---

**7. Certificat d'admissibilité du registraire de l'association des paramédics ou du collège**

Nom de la candidate ou du candidat :

\_\_\_\_\_

Numéro d'immatriculation : \_\_\_\_\_

Association ou collège :

\_\_\_\_\_

Adresse de l'association ou du collège :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

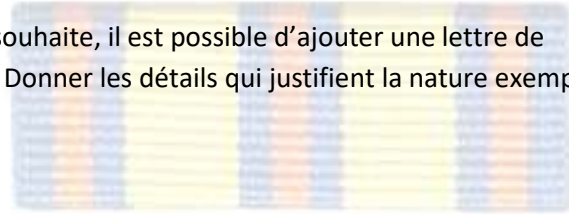
Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Au nom de l'association ou du collège où est immatriculée la personne recommandée, je certifie que cette personne, désignée ci-dessus, n'a pas de dossier disciplinaire d'inconduite professionnelle, de défaut de compétence, de manque d'éthique ou d'enquête en cours la concernant auprès de l'association ou collège. À ma connaissance, la candidate ou le candidat n'a pas de casier judiciaire.

Nom : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**Remarque :** Si l'association ou le collège le souhaite, il est possible d'ajouter une lettre de recommandation soutenant la candidature. Donner les détails qui justifient la nature exemplaire des services rendus.



**Médaille pour services distingués des services d'urgence médicale  
Recommandation d'une candidate ou d'un candidat du Nouveau-Brunswick**

---

**8. Certificat d'admissibilité de l'employeur**

Nom de la personne recommandée : \_\_\_\_\_

Numéro d'immatriculation : \_\_\_\_\_

Employeur : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Courriel de la personne-ressource : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Au nom de l'employeur de la personne recommandée, je certifie que cette personne, désignée ci-dessus, n'a pas de dossier disciplinaire d'inconduite professionnelle, de défaut de compétence, de manque d'éthique ou d'enquête en cours la concernant auprès de l'association ou du collègue. À ma connaissance, la personne recommandée n'a pas de casier judiciaire.

Nom : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Remarque : Si l'employeur le souhaite, il peut joindre une lettre de recommandation appuyant la candidature. Donner les détails qui justifient la nature exemplaire des services rendus.

